

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 25 mai 2016)

Madame Isabelle FABILOUX

candidate au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisée à soutenir publiquement sa thèse

le 14/01/2021 à 14h30

Faculté de droit, d'économie et de gestion

Salle du Conseil

13, allée François Mitterrand

BP 13633

49036 ANGERS Cedex 01

sur le sujet suivant :

Analyse du processus de normalisation de l'audit en France

Directeur de thèse : **Monsieur Lionel ESCAFFRE**

Composition du jury :

Monsieur Bernard COLASSE, Professeur émérite Université Paris Dauphine, Examineur

Monsieur Lionel ESCAFFRE, Professeur des Universités Université d'Angers, Directeur de thèse

Madame Nathalie GONTHIER BESACIER, Professeur des Universités Université Grenoble Alpes, Rapporteur

Monsieur Cédric LESAGE, Full Professor John Molson School of Business, Concordia University, Montréal, Canada, Rapporteur

Monsieur Yves MARD, Professeur des Universités Université Clermont Auvergne, Examineur



Résumé de la thèse

Notre recherche a pour objectif de contribuer à la compréhension du processus de normalisation de l'audit en France en faisant émerger ses caractéristiques. En combinant les approches sociologique et historique de la théorie néo-institutionnelle, notre démarche qualitative s'appuie sur une immersion participative, des entretiens et une étude documentaire. Les résultats issus de notre étude d'ensemble ont été corroborés et affinés par l'étude de cas du processus suivi par une norme d'exercice professionnel, la NEP 701 relative à la justification des appréciations dans les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes des entités d'intérêt public. Ils sont synthétisés au travers d'un cadre d'analyse novateur que nous avons construit et qui conceptualise les attributs du processus français de normalisation de l'audit. Ce cadre identifie plusieurs sources normatives : les textes légaux et réglementaires, les normes internationales et la pratique de l'audit. Il met en lumière l'existence d'un processus-type d'élaboration, d'adoption et d'homologation des normes, faisant intervenir des acteurs qui associent une expertise plurielle et des sensibilités multiples. Certes technique, le processus apparaît multidimensionnel, mêlant convergence internationale et empreinte culturelle juridique. Suivant des conventions d'écriture, les normes d'audit françaises à valeur réglementaire énoncent les principes à respecter par le commissaire aux comptes dans l'exercice de sa profession et contribuent à la qualité de l'audit. La recherche met ainsi en perspective les différentes facettes du processus de normalisation de l'audit.